

LES COUVENTS DES MINIMES À PARIS

PAR

ODILE DRESCH

SOURCES

Les sources essentielles des trois couvents minimes de Nigeon, Vincennes et de la place Royale sont assez dispersées. La majeure partie des documents ayant servi à l'étude archéologique se trouvent aux Archives nationales (série S et surtout série LL) et aux Archives de la Seine (série des domaines DQ¹⁰). A la Bibliothèque de l'Arsenal et à la Bibliothèque Mazarine sont conservés les index des bibliothèques des couvents. Outre l'important manuscrit *Annales de la province de France*, les sources manuscrites et imprimées de l'histoire de l'ordre dans cette province sont à la Bibliothèque nationale.

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE L'ORDRE. — SON INSTALLATION À PARIS. — VIE SOCIALE ET RECRUTEMENT DES TROIS COUVENTS

CHAPITRE PREMIER

HISTOIRE DE L'ORDRE. FONDATION DES TROIS COUVENTS

La fondation de Nigeon, en 1493, coïncide avec le début de l'ordre dans la province de France et la première rédaction de la règle que saint François de Paule révisa trois fois par la suite, jusqu'à sa mort en avril 1507. L'ordre, très hiérarchisé, était dirigé par un correcteur général, élu pour trois, puis pour six ans, par le chapitre général, aidé par les « zélateurs » ou procureurs et par des « collègues » ou visiteurs généraux. De même, au niveau de la province, le provincial était assisté de deux « collègues » provinciaux.

Après un développement assez lent et une période de stagnation, entre 1570 et 1580, la province de France connut un essor rapide à partir de 1580.

C'est cependant entre 1610 et 1622 que furent créés, en même temps que celui de la place Royale, la moitié des vingt-huit couvents de la province, situés pour la plupart au nord-est de la Seine.

Les minimes, protégés par Jean Quentin et Standonck, et grâce à l'achat fait par Anne de Bretagne des terres de Jean de Morhier, s'installèrent, en 1493, sur les hauteurs de Chaillot, aux portes de Paris, comme le voulait la règle qui conseillait aux religieux de s'établir de préférence dans les faubourgs des grandes villes.

Le couvent de Vincennes fut cédé à l'ordre en 1585, après l'échec de l'installation des cordeliers par Henri III à qui l'ordre de Grandmont avait laissé ce prieuré. Le roi fit de ce couvent, proche de son château, un lieu où il faisait retraite, avec les deux confréries qu'il avait créées, les « hiéronymites » et la « Congrégation de ... la vie saine ».

Les minimes voulaient cependant disposer d'une résidence à Paris même. Après plusieurs essais infructueux, ils profitèrent de l'entrée dans l'ordre d'Olivier Chaillou, qui léguait sa fortune pour acheter, en 1609, une partie du jardin de l'hôtel de Vitry, situé derrière la place Royale, sur l'emplacement de l'ancien palais des Tournelles. Malgré des rapports difficiles avec la famille de Vitry, les religieux, aidés par Henri IV, Marie de Médicis et surtout par le duc de La Vieville, purent commencer rapidement les travaux.

CHAPITRE II

RELATIONS AVEC LE CLERGÉ ET LA SOCIÉTÉ DE PARIS. LE TIERS-ORDRE

Relations avec l'évêque et le clergé de Paris. — Les trois couvents eurent de bons rapports avec l'évêque, aussi bien lors de leur fondation que pour l'ordination des clercs à qui le chapitre faisait passer un examen avant de les présenter à l'évêque.

L'évêché soutint néanmoins le curé de la paroisse Saint-Paul durant sa querelle avec le couvent de la place Royale. Ce conflit, latent dès 1629, fut porté devant le Parlement en 1641, lorsque le docteur Mazure, curé de Saint-Paul, fut désigné par les séculiers de Paris pour défendre leurs intérêts contre les minimes, délégués des ordres « mendiants ». La querelle ne se termina qu'en 1658 par un accord à l'amiable entre les deux parties.

Le tiers-ordre. — La composition du tiers-ordre minime, assez important, montre quand et auprès de qui les trois couvents furent le plus en faveur. Au début du XVI^e siècle, de grands personnages de la cour et de l'entourage de Charles VIII et Louis XII, comme Jeanne de France, Anne de Bretagne, Jean Quentin, firent profession dans le tiers-ordre. Au XVII^e siècle, l'ordre attira plutôt des réformateurs comme saint François de Sales et Olier, de grandes dames, comme la duchesse de Condé, mais surtout des parlementaires et nobles de robe.

Rapports avec le roi et la société de Paris. — Les rois, au cours des XVI^e et XVII^e siècles, favorisèrent les trois couvents par des dons en argent et en terres et surtout par des priviléges et exemptions de taxes et d'impôts. En échange, ils demandèrent à la province de France de défendre leurs intérêts et de soutenir les positions gallicanes à l'intérieur de l'ordre, très dévoué à la papauté : c'est par

les couvents de Paris qu'au XVII^e siècle la royauté réussit à faire échouer l'élection de deux généraux considérés comme trop ultramontains et « pro-espagnols », et à intervenir dans l'organisation et la répartition des provinces dans le royaume.

Les couvents de Nigeon et de Vincennes restèrent à l'écart de la société parisienne ; à part les d'Alessio-d'Ormesson pour Nigeon, Villeroi et Séguier pour Vincennes, seule la population des faubourgs fréquentait leurs églises. La place Royale, au contraire, attira très vite la riche société qui s'installa au XVII^e siècle dans le quartier du Marais et surtout la noblesse parlementaire : Nicolas Le Jay, La Vieuville, Le Camus, Colbert de Villacerf. A cette société se joignirent les courtisans qui venaient, le dimanche, écouter la messe avec la reine, les érudits et les philosophes qui rendaient visite à Mersenue, et, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, les grands réformateurs qui, après les prédications de Bossuet et en raison de la présence de Nicolas Barré, fréquentèrent le couvent.

Au XVIII^e siècle, après l'abandon par la riche société du quartier du Marais et la désaffection du roi pour le couvent, la place Royale mena la vie solitaire et pauvre des deux autres maisons.

La vie économique des trois couvents. — La vie économique des trois couvents est en rapport avec le rôle qu'ils jouèrent dans la société parisienne. Nigeon et Vincennes, qui ne reçurent que peu de fondations, vécurent pauvrement du revenu de quelques maisons et rentes ; le couvent de Vincennes ne put jamais jouir pleinement du revenu de ses terres, pourtant assez importantes, car elles avaient été louées par l'ordre de Grandmont en baux emphytéotiques. Les maisons qui appartenaient à ces deux couvents, à part quelques-unes situées dans le Marais, se trouvaient dans les faubourgs ouest pour Nigeon, est pour Vincennes.

La place Royale, de par son rôle social au XVII^e siècle, put, grâce à des fondations nombreuses, entreprendre les coûteux travaux du portail et du maître-autel. Le couvent, au XVIII^e siècle, fut obligé de convertir son économie : il acquit quelques maisons dispersées dans Paris, acheta une ferme importante et construisit une auberge à Juvisy, sur la route de Fontainebleau. Mais il vit le revenu de ses rentes réduit, par les mesures de 1720, au denier quarante et se trouva, à la veille de la Révolution, plus endetté encore que Nigeon et Vincennes.

CHAPITRE III

LE RECRUTEMENT

Les couvents de Paris demeurèrent jusqu'à la Révolution les plus peuplés de la province de France. Les frères, au nombre de trente-cinq à quarante-cinq au XVII^e et au début du XVIII^e siècles, n'étaient plus, à la veille de la Révolution, que quinze à vingt. Le nombre des frères, dans chaque couvent, s'accrut régulièrement jusqu'en 1650 pour diminuer ensuite.

Les prêtres, qui formaient les trois quarts des religieux dans chaque couvent, venaient souvent du nord et se recrutaient dans un cercle restreint de familles assez riches de la bourgeoisie ou de la noblesse de robe : beaucoup étaient frères ou cousins. Les oblats, à part quelques exceptions, étaient issus de la petite bourgeoisie du nord ou des alentours de Paris. La condition d'oblat ne dépen-

dait pas tant de la fortune de la famille que du niveau d'instruction du novice. La différence sociale entre prêtres et oblats s'estompa au XVIII^e siècle grâce à une nette démocratisation du recrutement.

DEUXIÈME PARTIE

VIE INTÉRIEURE DES COUVENTS RÔLE INTELLECTUEL ET RELIGIEUX DES MINIMES

CHAPITRE PREMIER

LA VIE INTÉRIEURE DES COUVENTS

Dès le noviciat, situé pour la province de France à Nigeon, la séparation s'établissait entre clercs et oblats (ou convers). Les novices, isolés de leurs parents et des religieux profès, étaient pris en charge, pendant un an, par le maître des novices et son assistant, tous deux nommés par le provincial.

Le correcteur, le chapitre local et les officiers. — Le pouvoir était partagé, dans les couvents, entre le correcteur, élu le 15 septembre, et le chapitre, groupant les clercs, seuls dotés du droit de vote, qui se réunissait trois fois par semaine pour écouter les confessions et prendre les décisions importantes. Le correcteur était aidé par deux « sénieurs » ou « discrets ». Les autres officiers importants étaient élus; les offices secondaires étaient pourvus par le correcteur.

La vie du religieux minime. — La vie du religieux minime se distinguait de celle des autres ordres mendians par une austérité plus grande et surtout par l'observance du vœu quadragésimal qui interdisait aux frères toute viande et tout laitage. Le minime jeûnait la moitié de l'année et passait la plus grande partie de la journée à prier. Malgré sa dureté, la règle fut suivie fidèlement par les trois couvents qui refusèrent, en 1769, que les austérités en fussent atténuées.

CHAPITRE II

POSITION DES COUVENTS DANS LES CONFLITS RELIGIEUX DES XVI^e, XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

Les minimes se distinguèrent toujours des autres ordres mendians par l'importance plus grande qu'ils accordèrent à la pénitence et à la contemplation. Les religieux s'attachèrent à développer le culte du Christ et de la Vierge, comme en témoignent les reliques, les confréries installées dans leurs églises et les dévotions particulières à l'ordre.

Nigeon et Vincennes, comme la plupart des maisons de l'ordre, ne participèrent guère aux conflits religieux des XVI^e et XVII^e siècles. Nigeon eut, cependant, quelques prédateurs célèbres à Paris par la violence de leurs propos contre les huguenots : Jean Dehem, Simon Guichard et François Humblot.

Avec la fondation du couvent de la place Royale, les minimes, grâce à Mersenne, connurent la célébrité. Celui-ci combattit l'athéisme en essayant de créer un vaste système où toutes les hérésies étaient réfutées par la raison et les sciences. D'autres frères engagèrent des controverses célèbres avec les protestants et les anglicans. Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, sous l'influence de Nicolas Barré, le couvent, abandonnant la position rationaliste, retrouva le mysticisme de saint François de Paule. Repoussant à la fois le refus de la grâce des jansénistes et la trop grande confiance en l'homme des quiétistes, il n'hésita pas à signer les formulaires de 1661 et 1662 condamnant les cinq propositions. Le contenu des bibliothèques montre, cependant, que les minimes s'intéressaient à ces problèmes. Mais, suivant l'exemple des grands réformateurs comme Olier et saint Jean Eudes, ils agirent davantage sur le plan pratique.

Le chapitre national, réuni en 1769, ne signala pas de défaillance dans l'observance des quatre voeux et se contenta de réorganiser le correctoire, sans en changer l'esprit d'austérité. L'attitude la plus surprenante reste celle qu'eurent les couvents devant les événements de 1789, accueillis avec enthousiasme.

CHAPITRE III

LA VIE INTELLECTUELLE ET LES BIBLIOTHÈQUES DES COUVENTS

Les auteurs. — Les auteurs de la province ont presque tous vécu à la place Royale. Ils se divisent en deux générations : ceux du début et ceux de la fin du XVII^e siècle. Le rayonnement de Mersenne, entre 1610 et 1648, fut immense ; autour de lui se réunit la première académie scientifique de Paris ; en outre, dans le couvent même se forma une école de philosophes, historiens et hommes de science, groupant les pères Niceron, François de La Noue, Rangueil. La seconde moitié du XVII^e siècle vit un changement d'orientation dans les recherches des religieux : on ne trouve plus au couvent de la place Royale des esprits universels, mais des érudits cantonnés dans un domaine étroit et des compilateurs. La pédagogie et l'hagiographie semblent avoir attiré les religieux qui se groupèrent autour des pères Blanchot, Michel de La Noue et Pijart d'une part, Simon Martin et François de Giry d'autre part. Le père Élie Avrillon, au début du XVIII^e siècle, fut célèbre par ses ouvrages de catéchisme. On ne trouve que peu d'historiens parmi les minimes.

Les études. — Les études ne furent organisées qu'à la fin du XVI^e siècle : la règle qui visait à maintenir les minimes dans l'humilité leur était hostile. Vincennes devint l'école de théologie de la province ; la place Royale, bien que centre intellectuel de l'ordre, ne semble pas avoir eu d'attributions particulières à cet égard.

Les bibliothèques. — La bibliothèque de la place Royale devint rapidement une des plus riches de Paris. Ouverte au public, elle fut l'objet d'une surveillance particulière. Grâce au père Regnault, les livres d'histoire moderne y tinrent une place importante. Les religieux, passionnés par l'histoire de leur temps, copierent et acquirent des manuscrits concernant les grandes enquêtes, les mémoires d'ambassades, achetèrent les premières éditions des grandes collections historiques. Remarquable aussi était la série des « hérétiques » où l'on trouvait les ouvrages des protestants et des jansénistes.

La bibliothèque de Nigeon, plus traditionnelle, joua un rôle important au XVI^e siècle surtout, lorsque le couvent, alors centre intellectuel de l'ordre, imprima lui-même la règle et le correctoire. A côté d'une grande masse de livres de dévotion, on y trouvait quelques ouvrages de droit servant au provincial et au procureur qui résidaient le plus souvent dans ce couvent.

La bibliothèque de Vincennes, servant aux étudiants et « lecteurs », contenait les ouvrages de base nécessaires à l'étude de la théologie, des manuels, des dictionnaires et des récits de missions.

TROISIÈME PARTIE

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE DES TROIS COUVENTS

CHAPITRE PREMIER

LE COUVENT DE LA PLACE ROYALE

Histoire de la construction de l'église et des bâtiments. — L'ordre eut la chance de trouver un terrain à acheter dans le quartier du Marais en pleine expansion. Les bâtiments du couvent de la place Royale, très importants, commencés en 1611, furent resserrés dans un enclos exigu de deux hectares et demi environ. L'église, située derrière la place Royale, fut orientée nord-sud, de façon à être vue du centre de la place. En grande partie édifiée en 1625, elle avait d'abord eu une abside en hémicycle qui, à la suite des nouveaux projets du principal fondateur, le duc de La Vieuville, avait été transformée, en 1623, en chevet à trois pans. Dès 1611, des coupoles sur trompes avaient été prévues pour couvrir abside et absidioles. En 1630, commença une seconde série de travaux avec l'édification du maître-autel qui obligea les religieux à transformer les anciennes absidioles en chapelles rectangulaires pour refaire, plus au nord, un nouveau chevet à pans coupés, avec l'abside et les absidioles aussi couvertes de coupoles. Le portail fut commencé en 1653 par François Mansart qui, en 1661, n'avait encore achevé que le premier ordre. Il ne fut terminé qu'en 1672-1673 par l'architecte Thévenot. Celui-ci, modifiant le projet initial, abandonna le troisième ordre et l'immense dôme. En 1673 fut construit le chœur des religieux au-dessus de la porte d'entrée. En 1679, enfin, l'église, dont les tribunes et la travée joignant le chœur avaient été refaites, put être dédicacée à saint François de Paule. Elle fut louée sous la Révolution, mais sa destruction fut décidée pour ouvrir la « chaussée des minimes », actuelle rue de Béarn. Le pavillon ouest du portail subsiste encore aujourd'hui.

Les ailes nord et ouest du cloître furent achevées en 1627 et, en 1630, commençait la construction des communs, le long de la rue des Tournelles. En 1671, l'infirmérie fut rebâtie et le cloître achevé en 1682. A la Révolution, les locaux furent en partie cédés comme bureaux à la section de l'Indivisibilité; l'État s'en servit ensuite pour loger, jusqu'en 1813, des compagnies de réserve,

puis la garde municipale de Paris. Le cloître, habité ensuite par la gendarmerie, fut détruit en 1911.

Description de l'église et des bâtiments. — L'enclos, divisé en deux par l'église, comportait à l'est le cloître et les communs, à l'ouest l'*infirmerie*, nettement séparée du reste des bâtiments, longeant la rue des Minimes et l'hôtel de Vitry. Au nord se trouvait un petit jardin.

L'église, très simple, à trois étages, était pourvue d'arcs-boutants. A la croisée du transept s'élevait un clocher rectangulaire; faisant saillie à l'ouest, au niveau de la troisième travée, la chapelle octogonale de La Vieuville avait été construite entre 1643 et 1646 par François II d'Orbay.

Le portail, précédé d'une cour fermée par la façade et deux pavillons, était composé d'un premier ordre dorique, surmonté d'un fronton triangulaire dont la décoration ne fut jamais exécutée, et d'un second ordre composite à fronton incurvé. Le tout était surmonté d'une croix posée sur une calotte sphérique couverte d'un comble. A l'intérieur, seul le rez-de-chaussée avait été exécuté par Mansart. Il était composé d'un vestibule flanqué de deux chapelles octogonales et couvert d'une belle « voûte plate ». Le vaste chœur des religieux, ouvert sur deux petites tribunes correspondant au second ordre du portail, fut exécuté par Thévenot et le frère Charles Jarry, d'après le projet de Mansart, mais avec d'importantes modifications.

La nef, bâtie sur un plan encore rare à Paris, était bordée de quatorze chapelles, installées entre les contreforts, et surmontée de vastes galeries où furent déposés les livres du couvent. La voûte, sur croisées d'ogives, retombait sur des pilastres doriques. Le chevet comprenait aussi une tribune où fut installé un petit chœur de religieux. Toutes les chapelles, surélevées de deux marches, ouvriraient sur la nef par de belles grilles et étaient ornées de lambris, fresques, tableaux et tombeaux. Le gigantesque maître-autel, décoré de colonnes de marbre et de statues de Gilles Guérin, fut pourvu en 1731 d'un tabernacle, véritable monument surmonté d'une coupole.

Le cloître, prévu pour être voûté d'arêtes comme les allées couvertes de la place Royale, fut construit avec voûtes sur croisées d'ogives par Gobelin en 1625. Des grilles de fer séparaient les allées du préau. Les galeries du premier étage étaient célèbres par les fresques en trompe-l'œil exécutées par Niceron en 1644 et 1645. Dans le bâtiment nord, se trouvaient la sacristie, avec de beaux tableaux, et le chapitre; à l'est, le réfectoire aux murs peints par La Hire et Simon Vouet, suivi des cuisines; au sud, la « porterie » et trois pièces pour recevoir les séculiers. Le quatrième côté du cloître n'était qu'une allée surmontée d'une terrasse. Les deux étages, au-dessus des autres allées, contenait les dortoirs et chambres d'hôtes. L'*infirmerie*, enfin, se composait de deux corps de logis se coupant à angle droit.

CHAPITRE II

LE COUVENT DE NICEON OU PASSY

Ce couvent, admirablement situé sur les hauteurs de Chaillot, était entouré d'un enclos de sept hectares et demi, dont une partie était plantée de vignes et dont l'autre descendait en terrasses jusqu'à la Seine. L'église, orientée est-ouest, achevée avec les bâtiments en 1527, était très simple; elle ne fut

dédicacée qu'en 1578, après que deux chapelles eussent été ajoutées à gauche du sanctuaire. Une porte triomphale donnait accès à une cour sur laquelle ouvrait l'église, remarquable surtout par son portail de style Renaissance, un des premiers de l'Ile-de-France et attribué, probablement à tort, à Jean Bullant. A l'intérieur, le vaste chœur, occupant le tiers de l'église, était séparé de la nef par un avant-chœur et un grand jubé. La disposition de l'enclos en terrasses avait permis l'aménagement, sous le chevet à pans coupés, de vastes caveaux. Quatre chapelles, probablement ajoutées postérieurement, longeaient la nef au nord; deux autres, en enfilade, ouvraient, du même côté, sur le sanctuaire.

Les bâtiments se répartissaient autour du cloître de la même façon que ceux de la place Royale, à l'exception du bâtiment ouest, dans le prolongement du portail, qui, au lieu de salles destinées aux séculiers, contenait l'apothicaierie. Le noviciat et la bibliothèque occupaient une partie des étages.

L'infirmerie, placée comme à la place Royale à gauche de l'église, prolongeait au nord les deux chapelles du sanctuaire. A la Révolution, les bâtiments furent transformés par Liévin Bauwens en une manufacture de coton et l'enclos fut vendu par petits lots.

CHAPITRE III

LE COUVENT DE VINCENNES

Le couvent de Vincennes se rapprochait de celui de Nigeon par sa situation près de Paris et son vaste enclos (quinze hectares et demi). Il se signalait par une curieuse enceinte polygonale construite en 1605; cette forme fut adoptée par économie. Une grande allée menait de cette enceinte à l'église située au centre de l'enclos. Henri III transforma la nef, très simple, sans chapelle, de l'église grandmontaine, en la divisant en deux églises, haute et basse. Un clocher-porche permettait d'accéder à la nef supérieure. La vieille chapelle Notre-Dame, à gauche de la nef, fut surmontée d'une autre chapelle. Les minimes, trouvant le cloître des grandmontains trop petit, le prolongèrent au sud par un second ensemble de bâtiments entourant une cour carrée. Les pierres qui servirent à ces constructions provenaient de la destruction du petit couvent qu'Henri III avait fait construire au nord-est du chevet en forme d'hémicycle. L'infirmerie, parallèle à l'église, au nord, lui était reliée par deux étages de galeries.

Ce couvent, destiné, après la Révolution, à servir de « dépôt d'approvisionnement », fut acheté en 1823 par Louis XVIII et détruit en 1862, lors de l'aménagement par Napoléon III du « lac des minimes ».

CHAPITRE IV

ÉTUDE COMPARATIVE DES TROIS COUVENTS.

PEUT-ON PARLER D'UNE ARCHITECTURE « MINIME » ?

On peut rapprocher les couvents de Vincennes et de Nigeon à cause de leur situation dans les faubourgs, ceux de la place Royale et de Nigeon à cause du plan de leurs bâtiments. Mais il est difficile de comparer les églises construites à des époques très différentes. Du moins peut-on conclure que les minimes

cherchèrent à concilier leurs devoirs de prédicateurs et de « mendiants » et qu'en fonction de l'évolution de la liturgie, ils essayèrent, par divers moyens, de rendre le maître-autel visible aux fidèles, malgré l'importance du chœur. La difficulté ne fut cependant résolue que dans l'église de la place Royale, grâce à l'importance des tribunes et au chœur placé au-dessus de la porte.

Les bâtiments de Nigeon et de la place Royale, fort semblables dans leur disposition, sembleraient prouver l'existence d'un plan commun à tous les couvents minimes.

CONCLUSION

De cette étude des trois couvents de Paris, ressort la prépondérance exceptionnelle du couvent de la place Royale. Il apparaît remarquable si on le compare aux autres maisons de l'ordre, parmi lesquelles Nigeon et Vincennes. Par son importance sociale et intellectuelle, par la splendeur de son église, cette maison fut, au XVII^e siècle, un des centres culturels et religieux les plus importants de Paris. Au XVIII^e siècle, abandonné de la riche société, oublié dans ce quartier du Marais, le couvent retrouva l'humilité et la pauvreté de l'ordre telles qu'elles étaient pratiquées dans les deux maisons voisines, Nigeon et Vincennes.

APPENDICES

Liste des auteurs minimes ayant vécu dans les trois couvents de Paris et de leurs œuvres. — Liste des manuscrits, provenant de la bibliothèque de la place Royale, conservés à la Bibliothèque nationale, à la Bibliothèque de l'Arsenal et à la Bibliothèque Mazarine. — Liste des sépultures. — Liste des portraits placés dans le chœur de l'église de Nigeon. — Carte des maisons de l'ordre des minimes. — Carte des couvents minimes de la province de France.
